



Société Civile Professionnelle

**Commissaires
aux Comptes**

FRAMBOURT Dominique
MARSALY Emmanuel
JEAN Christophe
PEDROT Bastien

Commissaires aux Comptes

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'EURE ET LOIR
30 Boulevard de la Courtille**

28000 – CHARTRES



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2017



1, rue du Chemin de Couppé - 28630 LE COUDRAY
BP 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX 1 - Tél. : 02 37 33 31 40 - Fax : 02 37 35 93 62 - Email : eca.lecoudray@eca-experts.com

Membre de la compagnie Régionale de Versailles
RCS CHARTRES D 323 168 153 - N° TVA FR 44 323 168 153 00027 - code APE 741 C

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté



CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'EURE ET LOIR
30 Boulevard de la Courtille

28000 – CHARTRES



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2017



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

=====

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Chambre Consulaire, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Il nous appartient de vous communiquer certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR VOTRE CHAMBRE CONSULAIRE

Membres du Bureau et administrateurs concernés :

Monsieur Philippe RENO, élu de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Monsieur Guillaume AUBRY, secrétaire adjoint de la Chambre de Métiers et l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Monsieur Roger ROBERT, Vice-Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Monsieur Sylvain CHAPOULIE, secrétaire de la Chambre de Métiers et l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Monsieur Patrick BELLANGER, élu de la Chambre de Métiers et l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Madame Chloé CHARTIER, élue de la Chambre de Métiers et l'Artisanat et élue au C.F.A Interpro.

CONVENTION N°1

Nature de la convention :

Participation au fonctionnement du centre de formation.

Modalités :

Votre Chambre consulaire a comptabilisé en charges 30 000.00 € au titre de sa participation au fonctionnement du centre de formation pour l'année 2017.

CONVENTION N°2

Nature de la convention :

Indemnité d'occupation des locaux, concernant l'extension du C.F.A.I. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est propriétaire des locaux.

Modalités :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a comptabilisé en produits 145 352.52 € au titre de cette indemnité d'occupation pour l'année 2017.

CONVENTION N°3

Nature de la convention :

Taxes ordures ménagères.

Modalités :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a comptabilisé en produits 6 651.63 € au titre de la répartition de la taxe des ordures ménagères de l'année 2017.

Fait au Coudray, le 6 Juin 2018

E. MARSALY.

Mandataire Social et Responsable

Technique de la SCP

FRAMBOURT, MARSALY, JEAN, PEDROT



CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'EURE ET LOIR
30 Boulevard de la Courtille

28000 – CHARTRES



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2017



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

==_==_==_==_==

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT D'EURE ET LOIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre chambre consulaire à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE VOTRE CHAMBRE CONSULAIRE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre chambre consulaire sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la chambre consulaire à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre chambre consulaire.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le conseil d'administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Coudray, le 6 Juin 2018

E. MARSALY.
Mandataire Social et Responsable
Technique de la SCP
FRAMBOURT, MARSALY, JEAN, PEDROT



BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ET
ANNEXE

===

Bilan Actif

	31/12/2017		31/12/2016	
	Brut	Amort. & dépr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)	39 483	32 526	6 957	
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	402 485	207 809	194 676	204 014
Constructions	12 644 234	4 573 470	8 070 765	8 502 813
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 222	7 232	1 990	3 118
Autres	675 654	526 519	149 135	182 967
Immobilités corporelles en cours				
Avances et acomptes	5 856 473		5 856 473	5 339 884
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	12 438		12 438	12 438
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	108		108	108
Prêts	46 242		46 242	50 319
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	19 686 340	5 347 556	14 338 784	14 295 661
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	99 386	10 914	88 472	249 190
Autres créances	759 811	155 431	604 380	823 410
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 502 655		1 502 655	1 127 658
Charges constatées d'avance (3)	9 659		9 659	20 520
ACTIF CIRCULANT (II)	2 371 511	166 345	2 205 166	2 220 778
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	22 057 852	5 513 901	16 543 951	16 516 439
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017		31/12/2016	
	Net	Net	Net	Net
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation		924 898		924 898
Réserve légale		577 766		377 004
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		1 692 583		1 897 467
Report à nouveau				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		105 770		-20 247
Subventions d'investissement		6 362 880		6 731 225
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES (I)		9 663 897		9 910 348
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques		59 699		6 556
Provisions pour charges				76 784
PROVISIONS (III)		59 699		83 340
DETTES FINANCIÈRES (1-3)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		565 974		695 131
Emprunts et dettes financières divers		3 475		4 712
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		268 156		395 809
Dettes fiscales et sociales		5 978 531		5 332 592
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		4 218		76 531
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
DETTES (IV)		6 820 354		6 522 751
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		16 543 951		16 516 439
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)		6 108 421		5 590 295
(3) Dont à plus d'un an (brut)		711 934		932 456

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES

FRAMBOURT-MARSAL

1, rue du Chemin de la Courbe, 28630 LE COUBRAI

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex

Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62

Siret : 323 168 153 00027

DES EXPERTS A VOTRE SERVICE

Compte de Résultat

	31/12/2017		31/12/2016	
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises			658	489
Production vendue (biens)	1 111 082		1 111 082	1 079 137
Production vendue (services)	1 111 740		1 111 740	1 079 625
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			905 638	891 559
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			92 214	45 302
Autres produits	1 193 341		1 193 341	1 164 393
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 302 932		3 302 932	3 180 880
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				135
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)	1 300 002		1 300 002	1 329 990
Impôts, taxes et versements assimilés	145 751		145 751	169 231
Salaires et traitements	909 327		909 327	988 590
Charges sociales	415 087		415 087	459 644
Dotations aux amortissements sur immobilisations	483 019		483 019	489 432
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant	5 049		5 049	24 667
Dotations aux provisions pour risques et charges				1 768
Autres charges	101 996		101 996	118 938
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 360 230		3 360 230	3 582 935
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-57 298	-401 515
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			13 685	12 841
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 529	6 278
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	5 529		5 529	6 278
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			23 188	27 593
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	23 188		23 188	27 593
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-17 659	-21 314
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			-88 642	-485 671

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2017		31/12/2016	
	Total	Total	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	34 260		34 260	60 410
Sur opérations en capital	852 221		852 221	373 769
Reprises sur provisions et transferts de charges	29 138		29 138	24 453
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	415 619		415 619	458 632
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	65 775		65 775	14 070
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	155 431		155 431	29 138
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	221 207		221 207	43 208
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	194 412		194 412	415 424
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 724 081		3 724 081	3 645 790
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 618 530		3 618 530	3 666 037
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	105 770		105 770	-20 247

- (1) Dont produits sur exercices antérieurs
 (2) Dont charges sur exercices antérieurs
 (3) Dont produits entreprises liées
 (4) Dont intérêts entreprises liées
 (5) Dont Crédit-bail mobilier
 (6) Dont Crédit-bail immobilier

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT
 1, rue du Chemin de Couppe
 28630 LE COUDRAY
 B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
 Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
 Site : 323 168 163 00027

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
 FRAMBOULT-MARSALY-JEAN PEDRET
 1, rue du Chemin de Couppe
 28630 LE COUDRAY
 B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
 Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 02
 Siret : 323 189 153 90027

Règles et méthodes comptables

Immobilisations

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations non décomposables : Bénéficiant des mesures de tolérance, la Chambre a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
- Immobilisations décomposables : Depuis le 1^{er} Janvier 2006, les immobilisations suivantes font l'objet d'un plan d'amortissement distinct pour chacun de leurs composants :

- Immeuble Boulevard de la Courtille.
- Immeuble rue Victor Gilbert.
- Extension CFAI 1^{ère} tranche.
- Extension CFAI 2^{ème} tranche.

Pour les immeubles du Boulevard de la Courtille et de la rue Victor Gilbert, existants au 1^{er} Janvier 2006, il a été retenu la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables à cette date.

Pour ces deux immeubles, les modalités d'amortissement sont les suivantes :

Immeuble Boulevard de la Courtille	Répartition de la valeur nette Comptable	Durée linéaire d'amortissement retenue	Durée linéaire d'amortissement appliquée
- Gros œuvre - Structure	60 %	50 ans	26 ans
- Façades - Étanchéité	20 %	35 ans	11 ans
- Installations générales techniques	20 %	35 ans	11 ans

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PIEDROT
1, rue du Chemin de Couppe
28130 LE COUDRAY

B.P. 90052 | 28001 CHARTRIÈS-CLÉVEY
TÉL. 02 37 38 31 40 - Fax 02 37 35 93 0
Site : 333 168 133 00427

Règles et méthodes comptables (suite)

Les agencements n'ont pas été retraités, dans la mesure où ils faisaient déjà l'objet antérieurement d'une comptabilisation et d'un amortissement distinct.

Immeuble rue Victor Gilbert	Répartition de la valeur nette comptable	Durée linéaire d'amortissement retenue	Durée linéaire d'amortissement résiduelle appliquée
- Gros œuvre - structure	60 %	50 ans	32 ans
- Façades - étanchéité	20 %	35 ans	17 ans
- Installations générales Techniques	20 %	30 ans	12 ans

L'immeuble CFA des Chaises entré à l'actif le 1^{er} Janvier 1973 est inscrit à l'actif pour sa valeur d'origine de 138 042,59 €.

A cette valeur, sont venus s'ajouter :

- en 2008, le rachat de la quote-part indivise (50 %) de la CCI pour un montant de 100 000 € et l'indemnité de résiliation du bail emphytéotique auprès de l'OPHLM Chartres Habitat pour un montant de 121 550 €.
- en 2009, le coût de la réfection de la toiture pour un montant de 48 642,73 €.

Le poste immeuble CFA des Chaises d'un montant total ainsi porté à 408 235,32 € a été amorti à compter du 1^{er} Janvier 2009 selon les modalités suivantes :

	Répartition de la valeur d'acquisition	Durée linéaire d'amortissement retenue	Durée linéaire d'amortissement résiduelle pratiquée
- Gros œuvre - structure	60 %	50 ans	16 ans
- Façades - étanchéité	20 %	35 ans	5 ans
- Installations générales Techniques	20 %	35 ans	5 ans
- Réfection toiture	/	10 ans	/

L'immeuble extension du CFAI 1^{ère} tranche a été amorti à compter de sa date de mise en service soit au 1^{er} septembre 2006.

La décomposition a été effectuée sur la base des marchés de chaque corps d'état et l'amortissement a été calculé sur des durées identiques à celles retenues pour les deux premiers immeubles soit :

	Répartition de la valeur d'acquisition	Durée linéaire d'amortissement retenue
- Gros œuvre - structure	45,05 %	50 ans
- Façades - étanchéité	15,37 %	35 ans
- Installations générales techniques	37,13 %	30 ans
- Agencements	2,45 %	10 ans
	100,00 %	

- Mobilier - Matériel

15 ans

Règles et méthodes comptables (suite)

L'immeuble extension du CFAI 2^{ème} tranche a été amorti à compter de sa date de mise en service soit au 1^{er} septembre 2010.

La décomposition a été effectuée sur la base des éléments connus à ce jour de chaque corps d'état et l'amortissement a été calculé sur des durées identiques à celles retenues pour les autres immeubles soit :

	Répartition de la valeur d'acquisition	Durée linéaire d'amortissement retenue
- Gros oeuvre - Structure	28,10 %	50 ans
- Façades - Étanchéité	26,85 %	35 ans
- Installations générales techniques	37,03 %	30 ans
- Agencements	8,02 %	10 ans
	100,00 %	
- Mobilier - Matériel		15 ans

Les agencements cm28 au CFAI a été amorti à compter de sa date de mise en service soit au 1^{er} janvier 2013.

La décomposition a été effectuée sur la base des éléments connus à ce jour de chaque corps d'état et l'amortissement a été calculé sur des durées identiques à celles retenues pour les autres immeubles soit :

	Répartition de la valeur d'acquisition	Durée linéaire d'amortissement retenue
- Gros oeuvre - Structure	54,30 %	35 ans
- Installations générales techniques	45,70 %	35 ans
	100,00 %	

L'immeuble extension du CFAI 3^{ème} tranche est en cours au 31/12/2017

Les frais engagés au titre de la 3^{ème} tranche s'élevaient à 5 856 473,48 € et ont été comptabilisés en immobilisations en cours.

Le montant des avances sur subventions s'élève à 5.676.320,50 € et se décompose de la façon suivante :

- Conseil Régional : 5.100.000 €
- Conseil Départemental : 182.000 €
- Com'Com de 3 rivières : 16.084,50 €
- Com'Com Beauce Alnébioise : 7.094 €
- Com'Com Beauce Vovéenne : 10.142 €
- Droit additionnel : 100.000 €
- Com'com Val Drouette : 11.000€
- Anfa : 250.000€

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES

FRAMBOURT-MAFSAÏLY-JEAN-PEDROT

1, rue du Chemin de Couppe

28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28000

CHARTRES CÉTI

Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93

Siret : 323 68 153 00027

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	31 833	7 650	29 034	39 483
Immobilisations corporelles	19 094 534	522 569	4 077	19 588 069
Immobilisations financières	62 865			58 788
TOTAL	19 189 232	530 219	33 111	19 686 340

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	31 833	693	29 034	32 526
Immobilisations corporelles	4 861 738	482 326		5 315 030
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 893 571	483 019	29 034	5 347 556

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	32 426	25 469	6 957	de 1 à 5 ans
Logiciels sd	7 057	7 057	0	1 an
Terrain courtille	42 686	0	42 686	Non amortiss.
Terrain rue v.gilbert	22 867	0	22 867	Non amortiss.
Agencements terrain rue victor gilbert	336 932	207 809	129 123	de 5 à 50 ans
Immeuble bd courtille	442 332	307 493	135 139	de 16 à 38 ans
Construction v gilbert	205 806	123 499	82 308	de 16 à 42 ans
Immeuble cfa chaises	408 235	318 544	89 691	de 5 à 16 ans
Extension c.f.a.i. 1ere tranche	6 143 778	2 362 268	3 781 510	de 10 à 50 ans
Extension cfa 2e tranche	5 113 133	1 360 638	3 752 495	de 10 à 50 ans
Aménagement parking cfa	174 292	78 948	95 344	15 ans
Agencements cm28 au cfa	156 657	22 380	134 278	35 ans
Matériel et outillage	9 222	7 232	1 990	de 1 à 10 ans
Instal. gene. agenc. amenag. div.	337 552	258 561	78 991	de 2 à 10 ans
Aménagement voirie rue ch. i. douin	21 000	7 148	13 852	15 ans
Agencements cfa	12 316	12 316	0	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	44 314	21 301	23 012	5 ans
Matériel de bureau et informatique sd	2 868	2 868	0	de 1 à 5 ans
Matériel de bureau	9 480	9 480	0	de 3 à 5 ans
Matériel informatique	99 969	91 049	8 920	de 3 à 5 ans
Mobilier	114 471	100 182	14 289	de 3 à 5 ans
Mobilier salle cfa formation pre qualif	29 158	22 032	7 126	de 3 à 10 ans
Mobilier sd	4 527	1 582	2 945	10 ans
Travaux 3eme tranche	5 856 473	0	5 856 473	10 ans
TOTAL	19 627 852	5 347 556	14 279 996	Non amortiss.

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours	52 249	160 480	46 383		166 345
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	52 249	160 480	46 383		166 345

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	46 242		46 242
Actif circulant et charges d'avance	868 856	868 856	
TOTAL	915 098	868 856	46 242

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	24 322
Clients et comptes rattachés	381
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	24 703

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Cloûture
Provisions réglementées	83 340	1 454	25 095		59 699
TOTAL	83 340	1 454	25 095		59 699

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	565 974	133 874	397 158	34 943
Dettes financières diverses	3 475	3 475		
Fournisseurs	268 156	268 156		
Dettes fiscales et sociales	5 978 531	5 978 531	5 676 320	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 218	4 218		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 820 354	711 934	6 073 478	34 943

Charges à payer par postes du bilan

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 549
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	25 018
Dettes fiscales et sociales	131 053
Autres dettes	350
TOTAL	157 969

Provisions sur autres comptes

Provision des subventions NACRE à recevoir pour un montant total de 14 026 €. Le taux de provision a été retenu à hauteur de 100 % au titre de 2013 et 2014.

Provision des subventions CEE à recevoir pour un montant total de 141 405,48. Le taux de provision a été retenu à hauteur de 100 % au titre de 2015 et de 10 % au titre de 2016 et 2017.

S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES

FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT

1, rue du Chemin de Coupplé

28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex

Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62

Siret : 333 168 53 37927

Tableau de variation des capitaux propres

Nature	Fonds propres au 31/12/2016	Affectation Assemblée générale ordinaire Annuelle du 29 juin 2017	Fonds propres au 31/12/2017
Dotations initiales	655 293		655 293
Dévolution boni liquidation APAREL	269 605		269 605
Réserves pures	779 326	210 531	989 857
Réserves déduites – travaux cfa	673 745	(512 910) Dont 184 634 viré en subv. Repr. Travaux cfa	160 834
Réserves de droit additionnel déduites aux investissements futurs cm	377 004	200 762 Affecté subv d'invest reprise compte de résultat	577 766
Réserves déduites pour la reconstitution FDR secteur distinct	444 395	97 495	541 891
Résultat	(2016)	(2017)	
	(20 247)	105 770	
	3 179 121	3 301 016	

Tableau de variation des subventions d'investissement

	Subventions d'investissement au 31/12/2016	Subventions d'investissement nouvelles	Subventions d'investissement au 31/12/2017
Subventions d'investissement	10 028 582	-200 762	9 827 819
Subventions d'investissement reprises au compte de résultat	(3 297 356)	(167 583)	(3 464 939)
	6 731 225		6 362 880

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRAMBOUT-MARSALY-JEAN-PIERROT
1, rue du Chemin de Couppe
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 31
Siret : 323 168 153 00027

Autres informations

Indemnités de fin de carrière	Montant
Les indemnités de fin de carrière dues au personnel au 31/12/2017 s'élèvent à :	41 622 €
Les charges sociales afférentes s'élèvent à :	18 076 €
TOTAL	59 698 €

Secteur distinct des Artisanales
Au 31/12/2017 le montant cumulé des déficits fiscaux restant à reporter s'élève à 867.727 €
Au 31/12/2017 le secteur distinct a dégagé comptablement une perte de 75.353,98 € contre une perte de 155.190,34 € en 2016.

Intérêts sur emprunts	Montant
Les intérêts restant à courir sur emprunts au 31/12/2017 s'élèvent à :	49 015 €
TOTAL	72 564 €

S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES
 FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT
 1, rue du Chemin de Couppe
 28630 LE COUDRAY
 B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
 Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 51
 Siret : 323 468 433 00027

INDEMNITES DES PERSONNELS

	2017
Indemnités fondées sur l'article 24 du statut des personnels (13ème mois)	68 180,45 €
Indemnités fondées sur l'article 25-1 du statut des personnels (Primes de sujétion)	0,00 €
Indemnités fondées sur l'article 25-2 du statut des personnels (Primes d'objectifs et de résultat)	0,00 €
Avantages locaux fondés sur l'article 77 du statut des personnels (Arbre de Noël)	2 090,48 €
Divers (y compris supplément familial des personnels détachés de la fonction publique) (médaille du travail, cadeau naissance)	1 570,04 €
TOTAL	71 840,97 €

Frais de déplacements de missions et réceptions et de représentation

	Déplacements (1)	Missions (Repas + hébergement)	Réceptions	Frais de représentation
Président				5 440,76
Bureau hors Président	5 545,94			0,00
Membres élus hors Bureau	1 620,83			
TOTAL	7 166,77	0,00	0,00	5 440,76

INDEMNITES DE FONCTIONS ET VACATIONS

	Indemnités de fonction	Vacations	TOTAL
Président	20 944,20 €		20 944,20 €
Trésorier	4 803,62 €		4 803,62 €
Bureau hors Président et trésorier		19 245,74 €	19 245,74 €
Membres élus hors Bureau		2 521,64 €	2 521,64 €
TOTAL	25 747,82 €	21 767,38 €	47 515,20 €

TAXE D'APPRENTISSAGE

Collecte de taxe d'apprentissage	Montants 2017
Sommes collectées en tant que Chambre délégataire habilitée	0,00 €
Produits de gestion : collecte de taxe d'apprentissage	0,00 €
Taxe d'Apprentissage utilisée pour 2017	
7481 Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de Taxe d'Apprentissage - fonctionnement	12 501,00 €
134181 Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de Taxe d'Apprentissage - investissement	0,00 €
Total de la Taxe d'Apprentissage utilisée	12 501,00 €
Collecte de la CMAD 28	12 501,00 €
Report de T.A. au 31/12/2017	0,00 €

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

Reversements effectués	Montants 2017
7574 Droit fixe (dont TFCM Micro)	902 725,00 €
748711 Droit Additionnel	61 766,00 €
441900 Avance sur subvention 3è tranche*	0,00 €
Total ressources issues de la TFCM	964 491,00 €
75731 Péréquation de taxe provenant de la APCMA	0,00 €
75732 Péréquation de Taxe provenant de la Chambre de niveau régional	0,00 €

Reversements par la CRMA de la Région Centre à la CMAD 28	Montants 2017
Subvention de l'Etat pour les actions économiques (DEVECO)	20 076,00 €
Subvention de l'Etat pour les actions relatives à l'Apprentissage	0,00 €
Subvention de la Région	289 242,04 €
Subvention enquête EGIDA CNIDEP	0,00 €
TOTAL	309 318,04 €

TABLEAU FINANCIER au 31/12/2017

VARIATIONS DES EMPLOIS	2017	2016	VARIATIONS DES RESSOURCES	2017	2016
Acquisitions d'éléments d'actif immobilisé	530 219,34	3 390 634,22	Capacité d'autofinancement de l'exercice	212 927,22	104 124,18
Logiciels et licences	7 650,00		Logiciels et licences terrain		
Constructions					
Installations techniques, matériel & Outillages					
Installation et aménagements divers	2 290,80	5 839,20	Installation et aménagements divers		
Matériel de transport		30 090,00	Matériel de transport		
Matériel de bureau			Matériel de bureau		
Matériel informatique	3 688,80	5 455,87	Matériel informatique		
Mobilier			Mobilier		
Autres immobilisations			Autres immobilisations		
Immobilisations en cours (Travaux facturés dans l'exercice)	516 589,74	3 348 249,15	Immobilisations en cours (Travaux facturés dans l'exercice)	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	1 000,00	Immobilisations financières (dont rembt procilia)	4 077,10	50 453,17
Réduction des capitaux propres	0,00	0,00	Augmentation des capitaux propres	0,00	0,00
Subventions d'investissement - Conseil Régional	0,00	0,00	Subventions d'investissement - Conseil Régional	0,00	0,00
			Subv. d'investissement - Taxe d'Apprentissage	0,00	0,00
			Subv. d'investissement - Organisme gestionnaire	0,00	0,00
			Subv. d'investissement - Droit Additionnel supplémentaire	0,00	0,00
			Subv. d'investissement - Autres organismes	0,00	0,00
Remboursements de dettes financières	129 156,26	124 606,92	Augmentation des dettes financières	0,00	0,00
Total des Emplois	659 375,60	3 515 241,14	Total des Ressources	217 004,32	154 577,35
Variation du Fonds de Roulement			Variation du Fonds de Roulement	442 371,28	3 360 663,79

Capacité d'autofinancement de l'exercice	2017	2016
Résultat de l'exercice	105 770,37	-20 246,95
Dotations aux amortissements et aux prov. Sauf circul	483 018,85	497 755,92
Quote-part des subv. virées au compte de résultat	-352 220,71	-352 220,71
Reprise sur provision pour charges sauf actif circulant	-23 641,29	0,00
Produits de cession des éléments d'actif cédés	0,00	-48 600,00
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	0,00	27 435,92
Capacité d'autofinancement de l'exercice	212 927,22	104 124,18

	2017	2016
Fonds de Roulement	-4 049 213,62	-3 606 842,34
Fonds de Roulement en mois de fonctionnement	-13,43	-11,81
Besoin en Fonds de Roulement	-5 551 869,01	-4 734 500,57
Trésorerie	1 502 655,39	1 127 658,23
	Variations	
		-442 371 €
		-1,62
		-817 368 €
		374 997 €